

L'ESPRIT VILLAGE

magazine

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SANGUINET // n° 3 // ÉTÉ 2024



DOSSIER

**POUR QU'ÉTÉ RIME
AVEC SÉRÉNITÉ**
mode d'emploi

NUISANCES SONORES
Bruit et tranquillité font
rarement bon ménage
P.7

BUDGET PARTICIPATIF
Votez pour vos 3 projets
préférés
P.14

SANTÉ - SOLIDARITÉ
Mutuelle communale -
lancement d'une consultation
P.15

SANGUINET
l'esprit village



AU SOMMAIRE

P 4 ET 5 LE RETOUR SUR... EN IMAGES

P 6 À 11 LE DOSSIER

Pour qu'été rime avec sérénité, bruit et tranquillité font rarement bon ménage, opération tranquillité vacances, rencontrez la nouvelle équipe de la police municipale, stationnement : de mauvaises habitudes à changer, règles de navigation à respecter, feux de forêt, la prévention est l'affaire de tous, carnet de plage, les incontournables de l'été

P 12 À 13 L'AGENDA

Programme juillet, août, septembre et octobre 2024

P 13 L'ACTU ÉCO & ASSO

Nouvelles activités, actualité associative

P 14 À 17 LES ACTUALITÉS

Budget participatif, votez !, questionnaire de satisfaction sur la qualité du service de l'accueil, battue administrative aux sangliers, mutuelle communale : lancement d'une consultation, application IntraMuros, modification des horaires d'éclairage public, rentrée des classes, élections législatives, voiries et travaux communautaires, cuisine centrale, guide biodiversité, équipements sportifs et de loisir, Coeur de village II, CAUE

P 18 L'HISTOIRE

Sanguinet, son lac, son musée
L'Âge du Bronze en Europe de -2200 à -800

P 19 LES TRIBUNES

Tribune de la majorité et de la minorité



+ D'ACTUALITÉS

sur www.ville-sanguinet.fr
sur la page Facebook
@Ville de Sanguinet
sur l'application
IntraMuros Sanguinet



Magazine non reçu !

Si vous ne recevez pas régulièrement le magazine municipal, nous vous serions reconnaissants de nous le faire savoir afin d'en informer notre prestataire de distribution. Vous pouvez nous contacter au 05 58 82 11 96 ou par mail : communication@sanguinet.fr



SANGUINET l'esprit village

Le mot du Maire



J'ai eu plaisir à vous retrouver nombreux lors de la Saint-Sauveur qui vient de s'achever. Quel bonheur d'avoir vu notre commune vibrer au rythme d'un agenda riche tout au long du printemps dernier, ponctué par une diversité d'animations culturelles et associatives à destination de tous les publics. Je tiens à saluer ici l'initiative de nos commerçants et la réussite des « goûter-apéro » sur la place du marché. Ces rendez-vous ont permis de nous retrouver, de faire village, et nous pouvons en être fiers !

Le printemps laisse place à l'été. Comme chaque année, Sanguinet est prête à accueillir la saison estivale avec dynamisme, convivialité et sécurité. Notre Police municipale, mobilisée au quotidien, dispose des moyens nécessaires pour intervenir afin de maintenir la tranquillité publique dans notre commune. Et ce n'est pas un défi mineur, car pendant la période estivale, notre ville passe de 5 000 à 20 000 habitants. Nos policiers compteront avec le soutien à temps plein de 6 gendarmes réservistes pendant tout l'été.

Nous prenons la mesure de ce phénomène qui s'explique par la situation géographique et l'attractivité touristique de notre ville. C'est un atout, certes, mais nous savons que les Sanguinetois souhaitent préserver l'esprit authentique de leur commune et ne pas subir un tourisme de masse portant des effets néfastes sur l'environnement ou le cadre de vie local.

Conscients que le tourisme est un levier de développement économique, il nous faut donc continuer de concilier le flux croissant des visiteurs avec nos engagements en matière de développement durable, l'attractivité de notre ville et notre qualité de vie. Nous voulons que le tourisme reste une activité à visage humain, loin des « usines balnéaires » ; qu'il preserve nos ressources naturelles, valorise nos valeurs culturelles et sociales. Responsabilité, équilibre, harmonie, voilà notre objectif !

Concilier une vision d'avenir avec des défis d'envergure est aussi l'ambition majeure du projet Cœur de village II dont le chantier débutera en septembre prochain. La création d'un pôle culturel avec un bâtiment inspiré de l'architecture basco-landaise et des bastides gasconnes proposera un équipement culturel résolument tourné vers le XXI^e siècle.

Vous pourrez découvrir plus en détail ce projet lors des différentes réunions d'informations à venir, notamment le vendredi 13 septembre ou en visitant la « Maison du projet » dès juillet prochain.

Les temps de partage de cet été seront divers et nombreux. Retrouvons-nous, partageons-les ensemble.

Bel été à vous tous !

Fabien Lainé
Maire de Sanguinet
Vice-président de la CDC
des Grands Lacs



◀ VISITE MINISTÉRIELLE

Fabien Lainé, Maire de Sanguinet, a accueilli Dominique Faure, Ministre déléguée à la cohésion des territoires et des collectivités locales qui était en visite à Sanguinet, le 9 mai dernier (1), en présence de Geneviève Darrieussecq, députée des Landes, Méline Brunet, Maire du Conseil municipal des jeunes et Milo, son adjoint (2).

Cette rencontre fut l'occasion pour Fabien Lainé de présenter le projet " Cœur de village II " et d'aborder notamment les financements de l'État et de l'Europe pour la future école maternelle, le centre socio-culturel et la halle. L'idée étant d'optimiser les subventions afin de lancer dans une 2^{ème} étape la salle omnisports-padel puis un second stade. En ce 9 mai qui célébrait la journée de l'Europe, la Ministre a rencontré les 4 étudiants Erasmus espagnols de Ribadesella-Llanes en formation, pendant 2 mois, à la Cabane à Moules, aux campings Lou Broustaricq et Sandaya Sanguinet Plage et enfin à la paillote Chez Madame (3).



▲ GALA DE L'ATELIER MUSICAL

Malgré un long week-end, le gala de l'Atelier Musical de Sanguinet a accueilli une centaine de spectateurs. Les professeurs et élèves ont pu y présenter le travail de l'année et rendre un émouvant hommage à Sergio, créateur du festival " Jazz in Sanguinet " récemment disparu.

FOIRE DE L'AAES ▶

De nombreux courageux ont bravé le mauvais temps pour venir à la rencontre des commerçants et artisans locaux à l'occasion de la 12^{ème} foire des Acteurs Économiques de Sanguinet, les 4 et 5 mai derniers. La pluie n'a pas arrêté les musiciens des formations Dusty Tricks (1) et Croc Mais (2) qui ont mis l'ambiance sur la place du marché.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI ▶

La célébration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence de nombreux participants : piquet d'honneur et délégation de militaires placés sous les ordres du Lieutenant-Colonel Tran Van Ngoc, commandant en second de la Base aérienne 120 de Cazaux, élus, portes-drapeaux représentants des anciens combattants de l'AC-FNACA, musiciens de l'harmonie de l'Atelier Musical de Sanguinet, chorale « Les Loriots » et enfin les enseignants Madame Laëticia Lahet et Messieurs Mathieu Pellerin et Titouan Davoine qui ont accompagné leurs élèves de CM2 dans l'apprentissage de notre hymne National et du chant des Partisans.





◀ GEMME LES BELLES ANCIENNES

Carton plein pour la 4^{ème} édition du rassemblement annuel autos/motos "Gemme les Belles Anciennes" qui s'est déroulé le samedi 1^{er} juin 2024 toute la journée à Sanguinet. La manifestation a accueilli près de 400 véhicules de tout type (voitures d'antan, youngtimers, sportives et motos) et plus de 1 000 visiteurs sur les bords du lac de Sanguinet. Le défilé d'élégance des belles anciennes a clôturé le spectacle sous les applaudissements soutenus du public. Rendez-vous le 7 juin 2025 pour la 5^{ème} édition de ce rassemblement organisé par l'association Sanguinet Véhicule d'Antan.



▲ PUCES NAUTIQUES

Les chineurs de matériel nautique se sont déplacés en nombre aux puces organisées par l'association des Usagers des Ports en dépit d'une météo pluvieuse.



◀ SANGUIMANGA

Premier projet du Conseil municipal des jeunes, la convention SANGUIMANGA a accueilli, le 29 mai dernier, une centaine de passionnés de la culture Manga. Au programme : cours de dessin organisé par des professionnels, ventes de goodies par une boutique locale, maquillages professionnels. Mais aussi des animations comme un concours de dessin et de costume ainsi que des quizzs. Les fans de Manga ont pu discuter, échanger, apprendre, s'initier et s'amuser autour des bandes-dessinées d'origine japonaise présentées par la médiathèque. Une belle première pour l'équipe de jeunes élus.



EN IMAGES...



POUR QU'ÉTÉ RIME AVEC SÉRÉNITÉ

mode d'emploi

Questions à **Nathalie Rigal**, adjointe en charge de l'animation et à **Sébastien Dufau**, adjoint en charge de la tranquillité publique.

De nombreux vacanciers vont bientôt arriver à Sanguinet pour profiter de vacances bien méritées, de son lac, de ses plages de sable fin, de ses pistes cyclables sous la pinède, des animations estivales... Quelles activités, quels équipements, quels comportements ?



Nathalie Rigal
Adjointe à
l'animation

N.R : La commune, l'Office de tourisme des Grands Lacs, les acteurs locaux ont mis en place un grand nombre d'événements et d'activités pour que Sanguinétois et vacanciers passent un bel été, animé et festif ! Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts. Je vous invite à découvrir les incontournables de l'été pour vous mettre l'eau à la bouche : de la musique avec la 24^{ème} édition du festival Jazz in Sanguinet, des marchés locaux et leurs rendez-vous gastronomiques, notre Musée du lac et ses richesses archéologiques, notre lac et ses activités nautiques, notre forêt, paradis des randonneurs à pied ou à vélo. Pas de panique, les enfants auront aussi droit à leurs animations avec des spectacles et activités hebdomadaires.

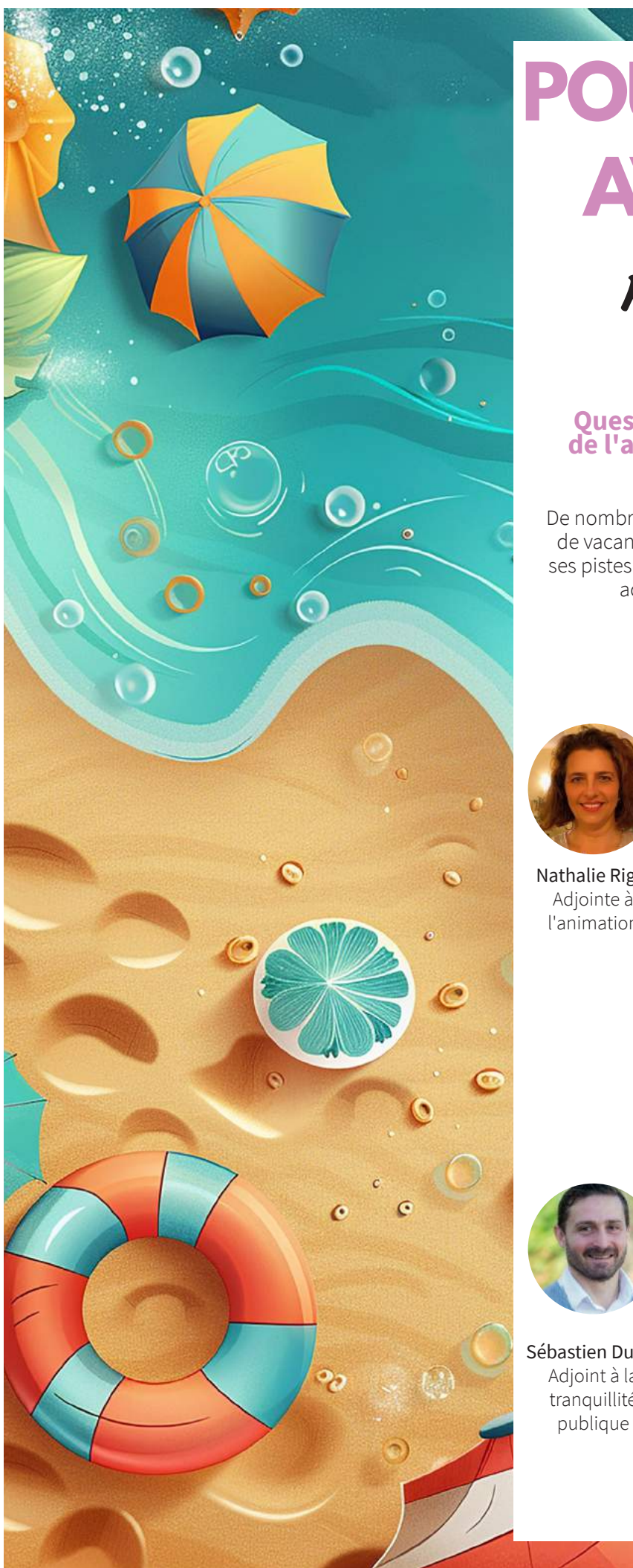
Tout un programme pour passer, je vous le souhaite, un bel été...



Sébastien Dufau
Adjoint à la
tranquillité
publique

S.D : La forte affluence donne parfois lieu à un certain nombre d'excès, de débordements, d'incivilités relevant de la sécurité. La commune a anticipé pour que les touristes passent des vacances sereines, mais aussi pour veiller au respect du quotidien des habitants. Grâce au renforcement des effectifs de la police municipale (lire article ci-contre) et du concours de la gendarmerie saisonnière, de nombreuses actions seront menées pour lutter contre les nuisances sonores, les stationnements anarchiques, les troubles de voisinage et à l'ordre public...

Je vous souhaite à toutes et tous de belles et bonnes vacances !



NUISANCES SONORES

BRUIT ET TRANQUILLITÉ FONT RAREMENT BON MÉNAGE !

La vie en communauté implique le respect de certaines règles pour la tranquillité de tous et exige un certain savoir-vivre en bon voisinage.

CE QU'IL CONVIENT DE FAIRE :

- veiller à modérer le son et l'usage des appareils (Hifi, TV, instrument de musique) le jour et notamment après 22h ;
- prévenir ses voisins en cas de fête exceptionnelle et respecter un niveau sonore approprié ;
- préserver le voisinage d'abolements intempestifs de son animal de compagnie ;
- pratiquer le bricolage ou le jardinage durant les périodes autorisées, conformément à l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2003 :
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
 - le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
 - le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les travaux de terrassement, gros œuvres, démolition, génie civil et tous travaux apportant des nuisances à l'environnement par le bruit, les poussières... sont interdits du 14 juillet au 15 août à l'ouest du périmètre délimité par les axes routiers ci-après : RD652 route d'Arcachon, avenue de Bordeaux, avenue de la Côte d'Argent, avenue du Born, avenue des Grands Lacs, avenue des Landes, RD652 route de Biscarrosse (arrêté municipal n°2016-104).

NUISANCES SONORES

RENCONTREZ LA NOUVELLE ÉQUIPE DE LA POLICE MUNICIPALE



De gauche à droite, Franck, Frédéric, Sophie, Julien et Vianney

La sécurité est un élément primordial au bien être qui caractérise la vie dans notre village.

En début de mandat, afin de protéger nos agents de police municipale, souvent primo-intervenants, et d'élargir leur champ d'intervention (police secours, contrôles routiers...), nous les avons dotés d'un armement adapté à leurs nouvelles missions.

Cette année, pour épauler Franck et Vianney, nous avons accueilli Julien, ancien sapeur-pompier de Paris et policier municipal de Bordeaux, en remplacement d'Anne Laure, partie vers de nouveaux projets.

Puis nous avons étoffé l'équipe d'un 4^{ème} agent, Frédéric, rugbyman émérite fraîchement débarqué de la police municipale de Parentis.

Ces recrutements de choix nous permettent aujourd'hui d'élargir encore nos services et répondre avec toujours plus de réactivité et de proximité aux sollicitations de nos administrés. Sophie, assistante temporaire de police municipale, vient renforcer l'équipe en place pendant tout l'été.

SÉCURITÉ

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police municipale de veiller sur votre

domicile ! Cette opération consiste à surveiller de manière quotidienne les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence pour cause de vacances, hospitalisation ou autre, tout au long de l'année. Elle est également proposée aux commerces et entreprises pendant leurs périodes de fermeture. C'est un service confidentiel et gratuit. Vous pouvez vous inscrire en vous rendant au poste de police municipale à l'espace Gemme, avenue du Born.

Téléphone : 05 58 82 11 80 OU 06 83 87 42 38.

GENDARMERIE SAISONNIÈRE



Un renfort de gendarmes sera présent sur la commune du 1er juillet au 31 août 2024. Ils assureront un service de proximité et patrouilleront 7 jours sur 7.

MOBILITÉ



STATIONNEMENT : DE MAUVAISES HABITUDES À CHANGER !

Que ce soit à la plage, dans le centre-ville ou dans les quartiers, certains usagers ont tendance à garer leur véhicule sur un trottoir ou une piste cyclable, faisant fi du piéton, du parent avec sa poussette ou d'une personne en fauteuil roulant qui devra se déplacer sur la chaussée parce que le véhicule entrave le trottoir. Il n'est pas rare à Sanguinet de voir des piétons sur la chaussée et des véhicules sur les trottoirs. Cherchez l'erreur !

Petit rappel : un automobiliste qui se gare ou s'arrête sur une place handicapée, sur une voie verte, sur une piste cyclable, sur un trottoir, devant une entrée de garage... encourt une amende dissuasive, pour «stationnement très gênant» de 135€.



NAVIGATION

Le lac de Sanguinet, d'une superficie de 5 600 ha, est un terrain de jeu idéal pour pratiquer une large palette d'activités : baignade, nautisme, pêche, voile, planche à voile, pédalo, canoë-kayak, ski-nautique...

Pour une pratique de votre loisir préféré sans soucis, nous vous invitons à respecter les règles de navigation et les autres usagers.



FEUX DE FORÊT

Automobilistes, promeneurs, habitants, la prévention est l'affaire de tous !

La forêt landaise, abrite une faune et une flore riches et variées qui doivent être préservées. L'été est la période de l'année la plus propice aux feux de forêt, car aux effets conjugués de la sécheresse et d'une faible teneur en eau des végétaux, s'ajoute une forte fréquentation de cet espace naturel. Les hommes sont responsables d'une très grande majorité d'entre-eux.

Afin de limiter les risques, nous pouvons agir individuellement pour le bien de tous. Voici 5 règles primordiales pour éviter le pire :

1. J'entretiens autour de chez moi sur un espace de 50 mètres ;
2. Je ne génère pas de points chauds en forêt (je ne fume pas, je ne fais pas de feux de camp, de barbecues...);
3. Je protège ma forêt en ne jetant rien (une bouteille en verre, par l'effet loupe, devient un point chaud) ;
4. La forêt est bien plus agréable à pied, en vélo, à cheval donc je n'utilise pas de véhicules motorisés ;
5. Je m'informe avant toute balade. En effet, des niveaux de risques sont établis par la préfecture. Ceux-ci peuvent aller jusqu'à l'interdiction de s'y promener, sous peine de s'exposer à une amende de 135 €.



NIVEAUX DE VIGILANCE

Niveau 1 : du 1er octobre au dernier jour de février

Niveau 2 : du 1er mars au 30 septembre : prudence

Niveau 3 : tout véhicule à moteur interdit de 14h à 22h sur les pistes forestières ouvertes au public

Niveau 4 : promenade à pied ou vélo interdite

Niveau 5 : circulation interdite sur les routes



Quelque soit le niveau d'alerte, les pistes de Défense de Forêts Contre l'Incendie (DFCI), permettant la circulation des secours et des pompiers dans la lutte contre les incendies de forêts, sont interdites à la circulation des véhicules à moteur à l'exception des ayants droits, à savoir les propriétaires des terrains desservis, les entreprises de travaux forestiers travaillant pour eux ou pour la prévention des incendies, les pompiers et les services publics dans l'exercice de leur mission. **Circuler ou stationner sur une piste DFCI vous expose à une amende de 4ème classe à 135 €.**



CARNET DE PLAGE...

Les plages de Sanguinet vous offrent les plaisirs du farniente et des activités nautiques. Le lac de Sanguinet est un espace naturel, calme et verdoyant propice à la baignade en toute sécurité, avec ses plages de sable fin, une eau calme et un accès en pente douce facile pour les enfants. Après des mois de dur labeur, vous avez bien mérité ces vacances. Voici quelques conseils pour bien en profiter.



SURVEILLANCE DES PLAGES

Les plages de Caton et du Pavillon seront surveillées, du 6 juillet au 31 août 2024, de 13h30 à 19h00, par 5 nageurs sauveteurs.



DRAPEAUX DES BAINNADES

Les drapeaux sont hissés près du poste de secours sur la plage pour vous avertir des conditions de baignade liées à l'état du lac et à la météo.

-  Drapeau vert : baignade surveillée sans danger apparent
-  Drapeau jaune : baignade surveillée avec danger limité ou marqué
-  Drapeau rouge : baignade interdite
-  Drapeau violet : baignade dangereuse ou interdite pour cause de pollution ou présence d'espèces aquatiques spécifiques
-  Drapeau à bandes rouge et jaune : baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours



PLAGE SANS TABAC

La plage du Pavillon est un espace réservé aux non-fumeurs. L'interdiction est effective sur la période de surveillance de la baignade du 6 juillet au 31 août 2024. Afin de ne pas déplacer les familles sur les plages non surveillées à cause de cette interdiction, une zone est prévue dans laquelle fumer sera autorisé.



QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

La qualité des eaux du lac est contrôlée 2 fois par semaine pendant la période estivale. Les prélèvements sont réalisés par des sociétés agréées :

- Le premier, obligatoire, est effectué, sous couvert de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
 - Le second est un prélèvement volontaire effectué en supplément du contrôle obligatoire, dans le cadre d'une démarche d'auto-surveillance pilotée par le Syndicat Mixte de baignade des Grands Lacs.
- Tous les résultats sont affichés en mairie, à l'office de tourisme et sur les postes de secours situés sur les plages surveillées.
- Les eaux de baignade de Sanguinet sont classées depuis 2017 en qualité excellente, plus haut critère du classement.



PLAGES ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les plages de Caton et du Pavillon proposent un accès pour se mettre à l'eau avec un tiralo, fauteuil de plage à 3 roues destiné aux personnes à mobilité réduite, qui permet aussi bien, et sans transformation, de rouler sur la plage, que de flotter sur l'eau. Deux tiralos sont disponibles, un à Caton et un au Pavillon. Ils peuvent être réservés auprès des nageurs sauveteurs des postes de secours.



BEAU-RIVAGE : UNE PLAGE AUTORISÉE AUX CHIENS

L'accueil des chiens est autorisé sur la plage de Beau-Rivage. Pour que cette plage reste un lieu de convivialité et de bon temps, des règles de bienséance s'imposent, même s'il s'agit d'une plage autorisée aux chiens :

- les chiens doivent être tenus en laisse de 10h00 à 18h00, du 15 avril au 30 septembre,
- les chiens doivent être sous contrôle à tout moment,
- les déjections doivent être ramassées avec les sachets mis à disposition et jetées à la poubelle.

L'accès et la présence des animaux domestiques (chiens, chats, furets...), même muselés ou tenus en laisse, restent strictement interdits, du 15 avril au 30 septembre, sur les autres plages et dans les eaux du lac allant du port de l'Estey à la plage du Broustaricq :

- plage des Bardets,
- plage du club de voile,
- plage face à la rue du stade,
- plage du Pavillon,
- plage des Eaux qui Rient,
- plage de Caton.



ENTRETIEN DES PLAGES

Les plages surveillées de Caton et du Pavillon seront nettoyées deux fois par semaine du 8 juillet au 31 août 2024.



LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ

LES MARDIS

**MARCHÉ DES ARTISANS-CRÉATEURS**

Du 16 juillet au 27 août - 9h / 13h30
Place du marché
Land'Artistique

**ATELIER PÊCHE**

Animations " pêche au coup " encadrées
par un moniteur diplômé du 9 juillet au 27
août.
Étang de l'espace Gemme - 10h / 12h
AAPPMA / CIMAP

BRADERIE SANGUINET SOLIDAIRE

Ancien presbytère - 9h / 12h
Sanguinet Solidaire

**DÉMONSTRATION DE GEMMAGE**

9h30 / 10h30

**EXPOSITION DE PEINTURES de l'année
1800 à nos jours**

11h00
Réservations via l'Office de tourisme des
Grands Lacs.
728 avenue de Parentis
Conservatoire des Landes de Gascogne

LES MERCREDIS

MARCHÉ MUNICIPAL

Place du marché - 8h / 13h
Commune de Sanguinet

MARCHÉ NOCTURNE DU RUGBY

Du 10 juillet au 21 août - 19h / 23 h
Place du marché
SAC Rugby

LES JEUDIS

DÉMONSTRATION DE GEMMAGE

9h30 / 10h30

EXPOSITION DE PEINTURES

11h00

Réservations via l'Office de tourisme des
Grands Lacs.
728 avenue de Parentis
Conservatoire des Landes de Gascogne

**VISITE CABANE OSTRÉICOLE ET MUSÉE
DE LA PÊCHE DU BASSIN D'ARCACHON**

1^{er} et 2^{ème} jeudi du mois - 9h30 / 12h00
Réservations via l'Office de tourisme des
Grands Lacs.
728 avenue de Parentis
Conservatoire des Landes de Gascogne

ATELIER PÊCHE

Animations " pêche au coup " encadrées
par un moniteur diplômé du 11 juillet au
29 août.
Étang de l'espace Gemme - 10h / 12h
AAPPMA / CIMAP

VISITES GUIDÉES AU MUSÉE DU LAC

à partir de 10h30
Réservations via l'Office de tourisme des
Grands Lacs.
102 place de la mairie

CONCOURS DE PÉTANQUE

Concours en doublette, ouverts à tous.
Inscriptions sur place à 18h30. Jet du but
à 20h. Tous les jeudis sauf 1^{er} et 15 août.
Boulodrome de l'espace Gemme

LES SAMEDIS

**MARCHÉ MUNICIPAL**

Place du marché - 8h / 13h
Commune de Sanguinet

MARCHE AQUATIQUE

Du 6 juillet au 10 août. Plage de Caton -
9h30 / 10h30
Les randonneurs des sables

BRADERIE SANGUINET SOLIDAIRE

6 et 20 juillet / 3 août
Ancien presbytère - 9h / 12h
Sanguinet Solidaire

**MARCHÉ NOCTURNE DU RUGBY**

Du 13 juillet au 27 août - 19h / 24h
Place du marché
SAC Rugby

LES DIMANCHES

DIMANCHES GRATUITS AU MUSÉE DU LAC

Visites libres, sans réservation
102 place de la mairie - 10h / 12h30 - 14h / 18h
Musée du Lac

CINÉMA DE PLEIN AIR



Le cinéma le Renoir de Biscarrosse
propose des séances de cinéma en plein
air, à l'école maternelle, place du marché.
6 € la séance. Réservation sur le site de
l'Office de tourisme des Grands Lacs.

- le jeudi 11 juillet - 22h00 : Le Comte de Monte-Cristo
- le mardi 16 juillet - 22h00 : Bob Marley One love
- le jeudi 25 juillet - 22h00 : Moi Moche et Méchant 4
- le jeudi 1^{er} août - 21h30 : Vice-Versa 2
- le mardi 6 août - 21h30 : Deadpool & Wolverine
- le mardi 13 août - 21h30 : Moi Moche et Méchant 4
- le mardi 20 août - 21h30 : Borderlands

Pour être plus à l'aise vous pouvez
apporter une chaise pliante, coussin,
transats, matelas, couvertures et tout
autre matériel qui améliorera votre
confort.
Ouverture des portes une demi heure
avant le début de la séance.



24^{ÈME} ÉDITION 12 > 21 JUILLET

VENDREDI 12 JUILLET

➤ **PIQUE-NIQUE JAZZ / DUO ATLANTICO** - gratuit
Aire de pique-nique du Pavillon - à partir de 19h30

LUNDI 15 JUILLET

➤ **DUO DAMBA** - gratuit
Camping Le Langeot - 19h30

MARDI 16 JUILLET

➤ **BISC'APÉRO / ATOM CIRCUS** - gratuit
Place Marsan / Biscarrosse Bourg - 18h00
➤ **CINÉMA PLEIN AIR / BOB MARLEY ONE LOVE** - 6 €
École maternelle - 22h00

MERCREDI 17 JUILLET

➤ **TRIO DAKOTÉ** - gratuit
Place du marché - 22h00

JEUDI 18 JUILLET

➤ **THE BUSHMEN BAND** - gratuit
Espace Gemme - scène petit lac - 19h00
➤ **MALIKAL** - gratuit
Espace Gemme - scène petit lac - 20h30
➤ **ATOM CIRCUS** - gratuit
Espace Gemme - scène petit lac - 22h00

VENDREDI 19 JUILLET

➤ **THE MASCARIDERS** - payant
Espace Gemme - scène petit lac - 19h00
➤ **WE FUNK** - payant
Espace Gemme - scène petit lac - 20h00
➤ **SARA LUGO** - payant
Espace Gemme - scène principale - 21h00
➤ **THOMAS KAHN** - payant
Espace Gemme - scène principale - 22h30

SAMEDI 20 JUILLET

➤ **VAINQUEUR TREMLIN MIRA** - payant
Espace Gemme - scène petit lac - 18h30
➤ **KEI MC GREGOR'S BAND** - payant
Espace Gemme - scène petit lac - 20h00
➤ **DB CLIFFORD** - payant
Espace Gemme - scène principale - 21h00
➤ **ERIC BIBB-4 TET** - payant
Espace Gemme - scène principale - 22h30

DIMANCHE 21 JUILLET

➤ **CHORALE DES VOIX DE LOSA** - gratuit
Église Saint-Sauveur - 11h00
➤ **SOIRÉE DE CLÔTURE DU FESTIVAL** - gratuit
Camping Sandaya Le Lac - 20h00

Réservez vos places !



HOMMAGE À SERGE DIEDERICH dit " SERGIO "

Sergio s'est éteint le jeudi 18 avril dernier, dans sa 88^{ème} année.

Dans les années cinquante, il a écumé, adolescent, tous les clubs de jazz de la capitale pour assouvir sa passion pour cette musique qui symbolisait pour lui « la revendication, l'imagination ! » Il est aussi monté sur les planches des théâtres et des studios, dans le sillage de la troupe du Châtelet, et a côtoyé de grands noms du cinéma.

Las de la vie trépidante parisienne, il pose ses valises à Sanguinet en 1995 afin de renouer avec ses racines familiales.

Devenu chroniqueur de jazz à Fréquence Grands Lacs, il crée en 1999 le Jazz Center Nord Landes, une association-école de jazz, mais on retiendra surtout qu'il est devenu, en 2000, le créateur et directeur artistique du festival de jazz. Ce festival était sa fierté et il en était l'homme-orchestre depuis 23 ans.

Malgré sa disparition, la flamme du jazz ne s'éteindra pas, car cet amoureux de musique ne l'aurait pas voulu. L'édition 2024 lui est dédiée !



AU PROGRAMME en juillet, août, septembre, octobre 2024

ATELIER CRÉATIF - gratuit**MERCREDI 10 JUILLET - 10H / 13H**

Jardins de la mairie

Office de tourisme des Grands Lacs

**RENDEZ-VOUS MENSUEL DES VÉHICULES D'ANTAN****SAMEDI 6 JUILLET - 9H / 12H**

Allée du Lac - parking Dubos

Sanguinet Véhicules d'Antan

SOIRÉE LANDAISE ET BAL**SAMEDI 13 JUILLET - 19 H**

Place de la mairie

Los Gats Esquirois

MATINÉE ENFANTS : JEUX**TRADITIONNELS EN BOIS - gratuit****MERCREDI 17 JUILLET - 10H / 13H**

Jardins de la mairie

Office de tourisme des Grands Lacs

SPECTACLE ENFANTS : LA MAGIE DE CHARLES - gratuit**MERCREDI 24 JUILLET - 11H / 12H**

Salle des fêtes

Office de tourisme des Grands Lacs

**CONCERT POP ROCK - gratuit** **VENDREDI 26 JUILLET - 19H**

Espace Gemme

Espace Jeunesse de Sanguinet

SPECTACLE ENFANTS : LE VOYAGE DE GULLIVER - gratuit**MERCREDI 31 JUILLET - 11H / 12H**

Salle des fêtes

Office de tourisme des Grands Lacs

RENDEZ-VOUS MENSUEL DES VÉHICULES D'ANTAN**SAMEDI 3 AOÛT - 9H / 12H**

Allée du Lac - parking Dubos

Sanguinet Véhicules d'Antan

**SPECTACLE ENFANTS : OXYGÈNE - BALLONS CLOWNESQUES - gratuit****MERCREDI 7 AOÛT - 11H / 12H**

Salle des fêtes

Office de tourisme des Grands Lacs

**TOURNOI TENNIS OPEN DE SANGUINET 7 AU 25 AOÛT**

Club de tennis

SPECTACLE ENFANTS : LA MAGIE DE CHARLES - gratuit**MERCREDI 14 AOÛT - 11H / 12H**

Salle des fêtes

Office de tourisme des Grands Lacs

**FOIRE DU LAC****JEUDI 15 AOÛT - 9H / 19H**

Avenue de Losa, allée des Eaux qui rient, avenue de Losa, place de la mairie

SAC Rugby

STAGE DE CIRQUE**DU 19 AU 23 AOÛT**

Dojo espace Gemme

Cirk'en sphère

MATINÉE ENFANTS : JEUX**TRADITIONNELS EN BOIS - gratuit****MERCREDI 21 AOÛT - 10H / 13H**

Jardins de la mairie

Office de tourisme des Grands Lacs

REPAS AU MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS**JEUDI 22 AOÛT - 18H / 23H**

Place du marché

Office de tourisme des Grands Lacs

GRANDE BRADERIE SANGUINET SOLIDAIRE**SAMEDI 24 AOÛT - 9H - 17H**

Ancien presbytère à côté de l'Église Sanguinet Solidaire

MARCHE DÉCOUVERTE DE**L'ENVIRONNEMENT - gratuit sur inscription****MARDI 27 AOÛT - 10H30 / 11H30**

Départ port de l'Estey

Office de tourisme des Grands Lacs

**BALADE NATURE CONTES & LÉGENDES**

- réservation obligatoire

MERCREDI 28 AOÛT - 11H / 12H30

Départ place de la mairie

Office de tourisme des Grands Lacs

JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE DE RUGBY**MERCREDIS 4 ET 11 SEPTEMBRE - 14H / 17H**

SAC Rugby

RENDEZ-VOUS MENSUEL DES VÉHICULES D'ANTAN**SAMEDI 7 SEPTEMBRE - 9H / 12H**

Allée du Lac - parking Dubos

Sanguinet Véhicules d'Antan

FORUM DES ASSOCIATIONS**SAMEDI 7 SEPTEMBRE - 9H / 13H**

Allée des Eaux qui rient

Commune de Sanguinet

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**SAMEDI 7 SEPTEMBRE - 11H**

Plage de Beau-Rivage

Commune de Sanguinet

FÊTES DU LAC**SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 SEPTEMBRE**

Bords de lac

Commune de Sanguinet

RÉUNION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU PROJET " COEUR DE VILLAGE II "**VENDREDI 13 SEPTEMBRE - 19H**

Salle des fêtes

Commune de Sanguinet

CAFÉ DES ÉLUS - PRÉSENTATION DU PROJET " COEUR DE VILLAGE II "**SAMEDI 14 SEPTEMBRE - 9H30**

Place du marché

Commune de Sanguinet

PUCES DES COUTURIÈRES**DIMANCHE 15 SEPTEMBRE - 9H / 17H**

Espace Gemme

Art et Création

JOURNÉE AU JARDIN**SAMEDI 21 SEPTEMBRE**

Jardins de la mairie

Commune de Sanguinet

**JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE****SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 SEPTEMBRE****10h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30**

Musée du Lac

THÉÂTRE - " DRÔLE DE GARE "**SAMEDI 28 SEPTEMBRE - 20H30****DIMANCHE 29 SEPTEMBRE - 15H**

Salle des fêtes

TAPAGES

RENDEZ-VOUS MENSUEL DES VÉHICULES D'ANTAN**SAMEDI 5 OCTOBRE - 9H / 12H**

Allée du Lac - parking Dubos

Sanguinet Véhicules d'Antan

SOIRÉE FLAMENCO**SAMEDI 5 OCTOBRE - 19H30**

Salle des fêtes

Comité de jumelage Land'Asturias

ONE MAN SHOW - " CECI N'EST PAS UN GUITARISTE "**SAMEDI 12 OCTOBRE - 20H30**

Salle des fêtes

TAPAGES

**VIDE-GRENIER****DIMANCHE 13 OCTOBRE - 9H/18H**

Espace Gemme

Club de roller

SPECTACLE ENFANTS - " LES CONTES DE FÉE, C'EST PLUS CE QUE C'ÉTAIT ! "**DIMANCHE 13 OCTOBRE - 15H**

Salle des fêtes

TAPAGES

PROFESSION LIBÉRALE**ORTHOPHONISTE**

Charlène Martin, nouvelle orthophoniste sur Sanguinet, s'installera au 49 allée Deison à compter du mois de septembre avec sa consœur Hélène Bordelot.

Diplômée de l'école d'orthophonie de Paris en 2011, Charlène Martin a exercé en libéral dans un cabinet de Seine et Marne pendant 13 ans, puis en structure médico-sociale auprès d'enfants âgés de 0 à 6 ans porteurs de handicaps (TSA, surdité, retard global de développement...).

Charlène Martin accompagne les tout-petits (troubles alimentaires pédiatriques, retard de parole, de communication...) mais aussi les enfants, adolescents et adultes. Elle est également formée pour recevoir des patients porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) ou des troubles neurologiques (post AVC) ou cognitifs (Alzheimer, démences).

**Charlène Martin**

Orthophoniste

49 allée Deison

06 80 82 33 21

martincharlene07@gmail.com

AVOCAT

Maître Jean-Henry Chancy a ouvert son cabinet sur la commune depuis le 1^{er} juin 2024.

Avocat depuis 1996, inscrit au Barreau de Mont-de-Marsan depuis 2006, Maître Jean-Henry Chancy est avocat généraliste.

Jean-Henry Chancy

Avocat - Cour d'Appel de Pau

Barreau de Mont de Marsan

21 avenue du Stade

05 58 83 95 08

chancy@wanadoo.fr

ASSOCIATION**RENDEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS**

NOUVEAUTÉ ! La prochaine édition du forum des associations aura lieu, allée des Eaux qui rient, le samedi 7 septembre de 9h00 à 13h00.

Les nombreuses associations sanguinétoises viendront présenter leur activité aux habitants pour vous offrir une large palette de loisirs : sport, solidarité, culture, environnement...

Venez à la rencontre des associations, il y a forcément une activité qui vous ressemble et vous rassemble !

Vous organisez un évènement ? La commune de Sanguinet peut vous aider à communiquer. Contactez le service communication au **05 58 82 11 96** ou **communication@sanguinet.fr** pour figurer sur nos supports : site internet, page facebook, application IntraMuros, magazine municipal, panneau lumineux.

BUDGET PARTICIPATIF



VOTEZ POUR VOS 3 PROJETS PRÉFÉRÉS !

Le comité de suivi des projets a retenu 6 projets sur les 19 déposés.

Les projets sont soumis aux votes des Sanguinétois, âgés de 10 ans au moins, depuis le 1er juin. **Il vous reste jusqu'au 15 juillet pour choisir vos 3 projets préférés.**

Vous pouvez voter en ligne, pour 3 projets maximum, sur la plateforme participez.sanguinet.fr après création d'un compte utilisateur.

Catalogue des projets :

- | | |
|--|---|
| 1. Replanter des arbres aux abords des pistes avec les écoliers : budget prévisionnel de 5 000 € | des fêtes : budget prévisionnel de 10 000 € |
| 2. Aménagement d'une aire de jeux pour les enfants de 5 à 10 ans : budget prévisionnel de 15 000 € | 5. Parcours d'éveil intergénérationnel avec des aménagements ludiques et des espaces d'activités/promenades pour toutes les générations : budget prévisionnel de 30 000 € |
| 3. Une cuisine pour nos assos : budget prévisionnel de 15 000 € | 6. Protéger des intempéries le rack à vélos du centre-ville : budget prévisionnel de 10 000 € |
| 4. Installation d'un dispositif de sono et éclairage dans la salle | |

L'annonce des résultats aura lieu le samedi 7 septembre à l'occasion des fêtes du lac.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION SUR LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'ACCUEIL

Le service accueil de la mairie s'est engagé dans une démarche d'amélioration de l'accueil et de service rendu aux usagers. La 1^{ère} étape de cette démarche était de recueillir l'avis des Sanguinétois

sur le service "Accueil" à travers un questionnaire disponible sur internet et en version papier à la mairie, pendant quelques semaines.

Il ressort de cette enquête un niveau de satisfaction très élevé de la part des Sanguinétois. Cette nouvelle nous réjouit et nous encourage. Nous tenions à remercier les personnes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire et vous assurer que nous continuerons à faire de notre mieux pour vous satisfaire.



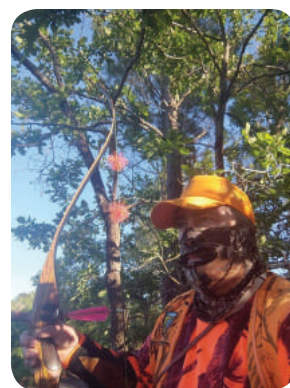
CHASSE

BATTUE ADMINISTRATIVE AUX SANGLIERS



Lorsqu'un quartier est assailli et que les plaintes se multiplient, la mairie déclenche une battue. Ordonnée par décret de la Préfète des Landes, l'organisation d'une battue est menée en étroite collaboration avec les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), la Commune et l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA).

Deux battues administratives ont eu lieu, les 9 et 20 mai derniers. Ces battues, qui s'inscrivent dans le cadre des opérations collectives de régulation des sangliers, se sont déroulées sous la direction de Pascal Darmuzey, lieutenant de louveterie, conseiller technique bénévole, au service de l'État, assisté de nombreux chasseurs, membres de l'Association communale de chasse agréée (ACCA) et des archers de l'association ARTÉMIS. 6 sangliers ont été abattus. Les désordres, nuisances et dégâts occasionnés par les sangliers sont de plus en plus nombreux sur notre territoire : destruction de cultures, dégâts dans les propriétés privées, collision avec des véhicules, et le problème est loin d'être résolu, malgré les battues de chasse, organisées par l'ACCA, en dehors des battues administratives. Sur la commune, près de 82 sangliers ont été abattus lors des battues, 7 en association avec le syndicat de chasse du Teich, et 11 à l'affût depuis un poste aménagé en hauteur ou depuis le sol.



Pascal Darmuzey, lieutenant de louveterie et Joel Courrègelongue,

Président de l'ACCA remercient les services techniques et administratifs de la commune pour l'aide apportée à l'organisation des battues.

SANTÉ - SOLIDARITÉ

MUTUELLE COMMUNALE - LANCEMENT D'UNE CONSULTATION



La municipalité est régulièrement interpellée par des habitants qui rencontrent des difficultés d'accès à des soins de santé dans un contexte où les offres sont perçues comme coûteuses et complexes à comprendre.

Aujourd'hui, les tarifs des mutuelles complémentaires peuvent impacter fortement le budget de chacun, engendrant parfois un renoncement à une couverture santé et aux soins. Ces difficultés touchent particulièrement certains publics, comme par exemple les étudiants, les demandeurs d'emploi, les retraités, les auto-entrepreneurs. Face à ce constat, la municipalité s'est interrogée sur son rôle à jouer dans l'accès aux soins à destination des habitants les plus fragiles et va proposer la mise en place d'une mutuelle communale pour améliorer l'accès aux soins des habitants et leur faire bénéficier de tarifs attractifs.

Étapes du dispositif :

1. lancement d'une consultation sous forme d'appel à partenariat
2. souscription d'un partenariat entre la commune et l'assureur retenu
3. communication aux Sanguinétois de l'offre de complémentaire retenue

Quelle est la mission de la commune dans ce dispositif ?

Le rôle de la Commune se limite à proposer une offre de complémentaire santé négociée mais n'intervient pas dans les relations entre les habitants et l'assureur. Elle veille néanmoins à ce que l'assureur respecte les conditions du partenariat, au moyen d'un échange d'informations annuel.

La mutuelle communale serait opérationnelle dès janvier 2025.

ÉDUCATION

RENTÉE DES CLASSES 2024/2025

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre 2024 à :

- 8h20 pour les élèves de l'école élémentaire (du CP au CM2),
- 8h30 pour les élèves de l'école maternelle (petites, moyennes et grandes sections).



COMMUNICATION

APPLICATION INTRAMUROS

En téléchargeant gratuitement l'application mobile Intramuros, vous aurez accès à toute l'actualité de la commune et des acteurs locaux (événements, associations, commerces, ...).

Vous aurez également la possibilité de recevoir des notifications ou des alertes (feux de forêt, route barrée, travaux...) directement sur votre téléphone..



ENVIRONNEMENT

MODIFICATION DES HORAIRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction nocturne de l'éclairage public sur notre territoire a été mise en oeuvre en mars 2020. L'extinction consistait alors à couper l'éclairage de 0h00 à 5h00 et de maintenir l'éclairage public



sur les voies de circulation structurantes. Une nouvelle modification a été décidée en septembre

2022 afin de découper le territoire en zones faisant l'objet de régimes et d'horaires différents d'extinction de l'éclairage public en période estivale et hors période estivale, de 1h00 à 6h00 du 15/06 au 31/08 et de 23h00 à 6h00 du 01/09 au 14/06. Après un bilan de ces actions, le Conseil municipal a délibéré sur la mise en place de nouveaux horaires d'extinction qui interviendront durant l'été. Les horaires seront modifiés comme suit : à partir d'1h00, sans rallumage le matin, du 15/06 au 31/08, et de 22h30 à 6h30, du 01/09 au 14/06.

ÉLECTIONS

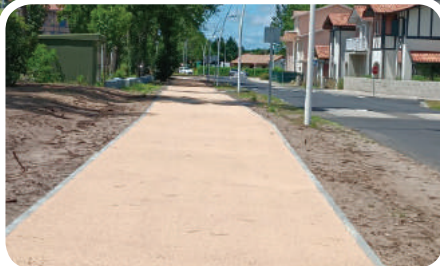
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Le second tour des élections législatives aura lieu le dimanche 7 juillet 2024, de 8h00 à 18h00.

AMÉNAGEMENTS

VOIRIES ET TRAVAUX COMMUNAUTAIRES



▲ Aménagement de trottoirs et création d'une piste cyclable rue Nouvelle



▲ Réfection de la chaussée, rue de Beyriques

TRAVAUX

CUISINE CENTRALE

Les travaux de transformation de la cuisine centrale en lieu de production alimentaire se poursuivent. La réception des travaux est programmée fin juillet pour une mise en service à la rentrée de septembre.



SIVOM DU BORN



LA DÉCHETTERIE PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ

Du 1er juillet au 31 août, la déchetterie sera ouverte de 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h00, lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Fermée le mardi.

ENVIRONNEMENT

GUIDE BIODIVERSITÉ

La Communauté de Communes des Grands Lacs met à votre disposition un guide de sensibilisation à l'entretien respectueux de votre jardin.



LA BIODIVERSITÉ QUI A DU SENS
Un jardin en bonne santé



Ce guide a été créé dans le but de vous informer sur les bonnes pratiques d'entretien, en vue de préserver notre environnement et de favoriser la biodiversité.

Votre jardin est un espace précieux, en étant un écosystème à part entière avec son sol, ses végétaux, ses animaux. En adoptant une approche globale et durable de l'entretien de votre jardin, vous pouvez contribuer à la création d'un environnement sain pour vous et les espèces qui vous entourent.

Les informations que vous retrouverez dans ce guide :

- ▶ Les espèces animales présentes dans le jardin et leur rôle
- ▶ La plantation et l'organisation des espèces végétales
- ▶ La gestion de l'eau
- ▶ Les obligations d'entretien des fossés et le débroussaillage
- ▶ La gestion des déchets verts

Ce guide est téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes des Grands Lacs - rubrique Actualités.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIR

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS
RÉALISÉS ET À VENIR

◀ L'aire de fitness du Pavillon sera prochainement dotée (1ère quinzaine de juillet) de nouveaux équipements et comprendra :

- un patineur (1)
- un rameur (2)
- une cavalcade double (3)
- un duo adducteur (4)
- un vélo elliptique (5)



▲ Table de ping-pong installée à proximité du city-stade, début juin



◀ Afin de compléter l'offre d'équipement de loisir, une tyrolienne d'une longueur de 28 m sera installée, fin septembre, dans la continuité de l'aire de fitness. Pour petits et grands, de 4 à 77 ans !

PROJET

CŒUR DE VILLAGE II

Comme annoncé dans l'édition précédente, les travaux de construction d'un espace socio-culturel et d'une médiathèque, en lieu et place de l'école maternelle actuelle vont nécessiter de déménager l'école maternelle. Le bâtiment périscolaire va donc, pendant la durée des travaux, devenir l'école maternelle. Quant aux services périscolaires et aux salles de classe présents dans ce bâtiment, ils seront déplacés dans des locaux provisoires de type modulaires qui accueilleront également un réfectoire et des sanitaires. Cette nouvelle structure sera installée au fond de la cour de l'école du Pin vert et sur une partie du parking réservé aux enseignants avant la mise en place du dispositif Vigipirate urgence attentat.



URBANISME

CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le CAUE des Landes est une association départementale chargée de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Il s'adresse à tous : particuliers, professionnels, élus ou encore jeunes publics.

Les architectes conseillers vous reçoivent sur rendez-vous pour intervenir

en amont de votre projet architectural, de votre projet de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation, lors de vos premières réflexions, afin d'envisager une approche globale et cohérente, et de gagner en temps et en efficacité. Ils n'exercent aucune mission de maîtrise d'oeuvre.



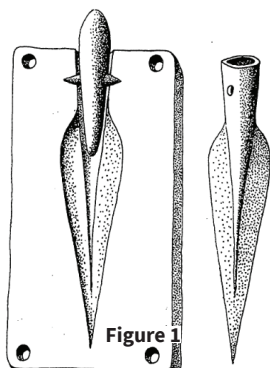
CAUE DES LANDES

155 rue Martin Luther King
40000 Mont de Marsan
05 58 06 11 77
contact@caue40.com
caue40.com

SANGUINET, son lac, son musée

Retrouvez dans cette rubrique, la fabuleuse histoire du lac et de ses villages engloutis. Au fil des magazines, vous plongerez dans les abysses du lac de Sanguinet au travers de ses trésors archéologiques.

#3 - L'ÂGE DU BRONZE EN EUROPE DE -2200 à -800



Procédé de moulage du bronze avec utilisation d'un noyau
Dessin Dieter Trautmann/
Graphic Center Berlin



Pointe de lance avant et après restauration
Provenance : Fouilles - Lac de Sanguinet
Datation : Âge du Bronze
(1373 - 1125 av. J.-C.)



Pointe de lance avant et après restauration
Provenance : Fouilles - Lac de Sanguinet
Datation : Âge du Bronze
(971 - 827 av. J.-C.)
Bronze

L'ÉMERGENCE DE LA MÉTALLURGIE DU BRONZE

Marqué par des avancées, tant technologiques que sociales, l'âge du Bronze constitue une étape importante de l'évolution des sociétés européennes. Cette période est caractérisée par le développement des techniques de métallurgie du bronze, alliage de cuivre et d'étain, pour fabriquer des outils, des armes et des parures. L'Anatolie, au VII^e millénaire, a produit les premiers objets en cuivre fondu. L'ajout d'étain pour obtenir du bronze est attesté en Mésopotamie au III^e millénaire. Vers 2 000 avant J.-C. la connaissance de la métallurgie du bronze s'étend à l'ensemble de l'Europe occidentale.

RECHERCHE DE MATIÈRES PREMIÈRES

Les mines de cuivre des Carpates alimentent les premières productions européennes. Les gisements de cuivre existent sur le territoire de la France actuelle (sud du Massif central, Alpes, Pyrénées, Cévennes). Des filons sont exploités dès la fin du IV^e millénaire dans l'Hérault. L'étain plus rare, est présent dans les Monts Métallifères (Erzgebirge), en Cornouaille et en Bretagne. L'approvisionnement en étain et en cuivre nécessite donc d'établir de nouveaux circuits, à l'échelle de l'Europe permettant aussi d'acheminer d'autres biens recherchés comme l'or, l'argent, l'ambre ou le sel.

LE SAVOIR-FAIRE DES ARTISANS BRONZIERS

La métallurgie du bronze procède d'une organisation complexe, dans la production et la distribution. Des artisans (mineurs, bronziers, forgerons), des marchands exercent à plein temps une activité spécialisée. Leur connaissance des comportements des métaux soumis aux hautes températures est inégalée. Le métal, que l'on porte à son point de fusion (900°C - 1000 °C), est d'abord fondu dans des creusets puis coulé dans des moules fabriqués en pierre, terre cuite ou bronze qui permettent la production en série (fig.1). Des nuances de couleur et des différences de composition de

l'alliage sont révélatrices des choix opérés par l'artisan qui utilise de manière optimale les propriétés de ce nouveau métal. Le bronze circule alors sous forme de lingots, d'objets manufacturés, de pièces brisées destinées à être refondues ou encore d'objets usés à recycler.

LA MALADIE DES BRONZES ARCHÉOLOGIQUES

Les objets métalliques anciens sont souvent retrouvés altérés par la corrosion, dégradation qu'un matériau subit en raison des interactions physico-chimiques qu'il peut avoir avec son environnement. Afin d'assurer la conservation du métal sur le long terme, il est fondamental de mettre en place des programmes de restauration et de conservation. En 2018, une campagne pluriannuelle de restauration-conservation a été engagée pour stabiliser la corrosion active identifiée sur 131 objets (monnaies, bijoux, armes) conservés au Musée du Lac (fig.2.a. et b.; fig.3.a et b.). Ce programme est financé à 80% par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et à 20 % par la commune de Sanguinet.

LE BRONZE - ALLIAGE DE CUIVRE ET D'ÉTAIN

Le cuivre est rouge, malléable mais cassant. L'étain est gris, brillant, mou. L'ajout d'étain au cuivre dans une proportion d'environ un dixième permet d'obtenir un métal, à l'éclat de l'or, le bronze. Bien plus malléable et donc facile à travailler que la pierre, plus résistant que le cuivre, le bronze se prête à la diversification, à la multiplication des objets et à la refonte.

1) Période qui suit l'âge du cuivre (ou période Chalcolithique) et qui précède l'âge de fer
2) Chaîne montagneuse qui forme la frontière entre l'Allemagne et la République Tchèque



+ d'infos

MUSÉE DU LAC

112 place de la mairie

40460 Sanguinet

05 58 78 02 33

musee@sanguinet.fr

<https://www.musee-lac-sanguinet.fr/>

LES TRIBUNES

La parole de la majorité

Grâce à une gestion fine et prudente, la majorité municipale maintient le cap et ses ambitions, avec un niveau d'investissements soutenu – 9 millions – pour développer les services publics et accompagner le dynamisme de notre ville avec l'opération Cœur de village II qui constitue le projet phare de ce mandat.

Une réalisation de cette envergure incite à nous questionner en permanence, élus comme services, afin de continuer à construire un projet d'excellence tout en développant un bon niveau de services à la population.

Avec un tel objectif, il s'agit non seulement de gérer le quotidien, mais aussi de préparer l'avenir. Le pôle culturel, qui verra le jour en 2026, sera un équipement inédit et de qualité pour les générations actuelles et futures.

Septembre prochain marquera le coup d'envoi de ce projet qui a fait l'objet d'une concertation et d'un travail collectif soutenu. Il a fallu conjuguer expertise et savoir-faire afin de répondre aux attentes des Sanguinétois, mais aussi aux exigences qui nous sont imposées par l'État en termes d'offre culturelle, de cadre de vie, d'urbanisation raisonnée et d'environnement. C'est également un long et minutieux travail que de constituer et de porter les dossiers, de coordonner les actions, d'aller chercher des subventions, de dessiner une perspective ambitieuse, solide et cohérente en dépit des contraintes et des embûches de toute nature. C'est grâce au travail en groupe, aux échanges et à l'intelligence collective que nous avançons sur la bonne voie !

Plus que de proposer une offre passe-partout, ce qui nous anime est la volonté de répondre aux questions : qu'est-ce que les Sanguinétois souhaitent construire ? Comment donner à tout un chacun les outils pour qu'un projet de société puisse exister et que vive mieux notre cité ? Répondre à cela oblige à faire preuve de lucidité et d'analyse, mais aussi de créativité et d'inventivité. Parce qu'un équipement nouveau se doit d'être accompagné d'un programme d'actions novateur conciliant les initiatives éducatives et culturelles, mais aussi associatives, et d'expression citoyenne. Que chacun trouve sa place et participe de l'expression collective et du dialogue qui sont l'ADN de notre commune.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous le vendredi 13 septembre pour une réunion publique consacrée à Cœur de village II.



Vendredi 13 septembre
Réunion publique de présentation du projet
" Cœur de Village II " portant sur la construction
d'un espace socioculturel et d'une école maternelle.
Salle des fêtes - 19h00

Samedi 14 septembre
Café des élus et temps d'échanges sur le projet
" Cœur de Village II ".
Place du marché - 9h30

La parole de la minorité

Après un printemps maussade qui résume bien la situation de notre pays..., Sanguinet va enfin prendre ses couleurs estivales pour se transformer en station touristique !

Pour autant, nous savons que cet été risque à être un peu différent avec l'organisation des Jeux. Moins de moyens à destination des territoires, afflux de population...qui risquent à se répercuter sur les agents de la commune, secours et forces de l'ordre... A ce titre, notre équipe leur souhaite un bel été et leur apporte soutien dans les missions qu'ils pourraient avoir à effectuer, sans oublier nos commerces de proximité pour lesquels nous espérons une saison dynamique.

Mais qui dit vacances, ne sous-entend pas que la vie municipale s'arrête !

Notre équipe reste vigilante sur Les futurs grands projets structurant. Le plan de référence qui a été amorcé devrait dégager des lignes et plans d'actions pour le centre-ville que les élus (sur plusieurs mandats) devront retenir, amender ou abandonner en espérant que jusqu'ici la majorité ne se soit pas trompée...Comme pour cet habitat inclusif à destination des personnes en situation de handicap, au Pas du Braou, projet phare de 2020, mais qui reste désespérément vide.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant répondu au budget participatif pour leurs idées originales, dont certaines auraient pu être portées par la municipalité...

Les idées ne manquent pas pour que Sanguinet se développe, continue à se dynamiser, et c'est aussi ce à quoi nous travaillons et avons hâte de les partager avec vous à la rentrée.

Un grand merci aussi aux associations qui contribuent largement à animer notre cité. Maillon essentiel de la vie de notre village qui ne serait pas aussi riche et vivant sans elles.

Belle saison et bonnes vacances à tous.



*Samedi
21 septembre
2024*

Une journée au jardin

Jardins de la mairie | 9h30/17h00

*Exposition, ateliers,
conseils, échanges...*